

# *L'acte de vote*

*Yves Déloye  
Olivier Ihl*



SciencesPo.  
Les Presses

Extrait de la publication

RÉFÉRENCES

## *L'acte de vote*



**SciencesPo.**  
Les Presses

*L'acte de vote*

Yves Déloye  
Olivier Ihl

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)

L'acte de vote / Yves Déloye, Olivier Ihl – Paris : Presses de Sciences Po, 2008.  
ISBN 978-2-7246-1058-1

RAMEAU :

- Vote : France
- Sociologie électorale : France
- Représentation politique : France
- Rites et cérémonies politiques : France

DEWEY :

- 324.4 : Élections
- Public concerné : Public motivé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

© 2008. PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

---

# SOMMAIRE

<i>Liste des sigles</i>	9
<i>Introduction</i> / <b>DE L'ÉLECTION</b>	
À L'ACTE DE VOTE	11
Pour une histoire matérielle de la démocratie	12
La politisation des formes	15
Derrière le chiffre du vote	18
Les savoir-faire électifs	21
Le détour socio-historique	26
<b>Première partie</b>	
<b>Le rituel du vote</b>	
<i>Chapitre 1</i> / <b>UNE MISE EN SCÈNE POLITIQUE</b>	33
« Qu'est-ce qu'un vote ? »	
ou la nature du rituel électoral	36
Le vote comme acte sacralisé	38
Le rituel électoral comme mise en scène	
de l'unité nationale	44
L'espace et le temps du vote	50
<i>Chapitre 2</i> / <b>L'INGÉNIERIE DU VOTE UNIVERSEL</b>	69
Les énigmes du vote universel	71
L'expertise de M. le baron de Cauchy	75
Un idéalisme mathématique	81

	Un homme du bureau des Longitudes	90
	Le savant et le politique	98
<i>Chapitre 3 /</i>	<b>L'URNE ÉLECTORALE</b>	107
	Du profane au sacré :	
	l'émergence de la symbolique de l'urne	111
	Une éloquence fondatrice	143
	<b>Deuxième partie</b>	
	<b>Les règles du jeu</b>	
<i>Chapitre 4 /</i>	<b>L'INVENTION DE LA REPRÉSENTATION</b>	
	PROPORTIONNELLE	173
	Une définition arithmétique de la morale	178
	Un raisonnement analogique	181
	Le miroir de la représentation	187
	Une science idéaliste du politique	190
	Les ruses de la mesure	196
	L'entrée en jeu d'une règle électorale	199
	Les enjeux parlementaires de la réforme	200
	Représenter, oui, mais quoi ?	203
	La logique d'une pratique	207
	Le sens de la règle	208
<i>Chapitre 5 /</i>	<b>DES VOIX PAS COMME LES AUTRES</b>	227
	Le normal et le pathologique	233
	Les bulletins annulés : une déviance éloquente	246
	Les secrets de l'annotation :	
	esquisse d'une typologie	262
<i>Chapitre 6 /</i>	<b>LES FRAUDES ÉLECTORALES</b>	277
	Les ficelles du métier	282

	Accaparer les voix	284
	La naissance d'un concept	289
	L'apprentissage du recours	294
	La construction de la pénalité	305
<b>Troisième partie</b>		
<b>La citoyenneté électorale</b>		
<i>Chapitre 7 /</i>	<b>GOUVERNER LES CITOYENS</b>	327
	Le croyant et le citoyen	329
	La persistance du catholicisme	340
<i>Chapitre 8 /</i>	<b>LA CIVILITÉ ÉLECTORALE</b>	349
	L'espace du vote comme espace de civilité	351
	Le suffrage universel comme arme de l'électeur	358
	De la politisation à l'acculturation	362
	L'ordre du vote contesté	364
	Physionomie(s) d'une journée électorale	366
<i>Chapitre 9 /</i>	<b>SOCIALISATION RELIGIEUSE ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL EN FRANCE</b>	377
	À propos de l'affaire des « catéchismes augmentés »	379
	La construction normative de l'institution électorale	394
<b>Quatrième partie</b>		
<b>Les nouveaux défis de la représentation politique</b>		

<i>Chapitre 10 /</i>	<b>L'ÉLECTION AU VILLAGE</b>	417
	Les enjeux d'une recherche empirique	421
	Conscience pratique et conscience discursive	425
	L'espace du vote	430
	Le vote comme activité cadrée	442
	L'ordinaire du vote	
	ou le secret électoral revisité	450
<i>Chapitre 11 /</i>	<b>LE RECRUTEMENT PLOUTOCRATIQUE</b>	
	DU PERSONNEL POLITIQUE	459
	Comptes de campagne	462
	La professionnalisation du travail	
	de mobilisation	473
	La structure des sources de financement	480
	Une filière accélérée de recrutement :	
	l'entrepreneur ploutocratique	485
<i>Chapitre 12 /</i>	<b>SUR LES USAGES</b>	
	DES DISPOSITIFS DE VOTE	495
	Comptes et mécomptes	
	du management électoral	497
	Instrumentation partisane	
	et surenchère instrumentale	513
	Stratégies commerciales	
	et expertises savantes	522
	<i>Annexe. Origine des textes</i>	529
	<i>Bibliographie sélective</i>	531
	<i>Table des documents</i>	537
	<i>Index thématique</i>	539
	<i>Index des noms</i>	545

## *Liste des sigles*

---

AC : Archives communales.

AD : Archives départementales.

AN : Archives nationales (Caran).

APPo : Archives de la préfecture de police (Paris).

BNF : Bibliothèque nationale de France.

Caran : Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales.

JO : Journal officiel.

# Introduction

---

## DE L'ÉLECTION À L'ACTE DE VOTE

Enjeu de conquêtes sociales, source et arbitre de rivalités politiques, l'élection a fait l'objet, depuis plus de deux cents ans, d'une intense valorisation. Célébrée comme le fondement de l'ordre démocratique (« un homme, une voix »), elle est devenue la figure éprouvée de la « participation » au gouvernement représentatif. À tel point que les mauvaises herbes de l'évidence, nourries par la familiarité qui entoure désormais le geste lui-même – déposer un bulletin dans une urne –, ont fini par recouvrir les enjeux de sa définition et les conditions de sa diffusion. Or, et c'est le propos de ce livre, il importe de renverser cette manière de voir. Dans son organisation même, l'élection s'avère représenter plus qu'une simple procédure technique. Elle constitue un rituel social. Une mise en scène, codifiée en fonction de défis spécifiques et au terme de multiples affrontements.

Si l'élection ne saurait se réduire à l'opinion individuelle qu'elle délivre en réponse à une structure d'offre particulière (la campagne électorale), c'est parce qu'elle est le produit d'une histoire sociale et culturelle. Elle correspond à un système de contraintes et de comportements auxquels les votants durent progressivement s'accoutumer. Preuve que sa logique est d'abord celle d'une pratique. Ses coordonnées formelles ? Elles délimitent les conditions d'une expérience : celle d'une interdépendance (l'arithmétique majoritaire) où s'exacerbe en même temps que s'abolit l'individualité citoyenne ; celle d'une civilité (se compter plutôt que de recourir à la force) dont il importe de reconstituer l'histoire.

## Pour une histoire matérielle de la démocratie

---

Le lieu où se déroule l'opération du vote (du bureau à l'isoloir), les équipements qui spécifient son déploiement périodique (des urnes aux enveloppes en passant par les machines à voter), les pratiques qui lui donnent son visage singulier (signer une liste d'émargement, prouver son identité) n'ont rien d'anecdotique. Ils consacrent une gestuelle spécifique dont l'usage s'avère indissociable des significations qui s'y rapportent. C'est pourquoi ce livre se veut une invitation. Une invitation à arpenter les savoirs et pratiques qui façonnent le rapport aux instruments de vote. N'en déplaise aux commentateurs de nos soirées électorales, l'élection n'est pas seulement le moyen de faire valoir une opinion. C'est aussi un rituel social. Une scénographie dont l'agencement matériel pèse sur la nature du jugement qui y transite. Il faut donc insister : technique et politique ne se développent pas, en matière électorale, sur des scènes séparées. Et pour une raison simple : parce que le contrôle des *technologies électorales* s'affirme toujours comme un enjeu politique.

Depuis les années 1950, la science des comportements a contribué à simplifier à l'extrême cette notion d'*acte de vote*. Pire : elle a mutilé la connaissance que nous avons de l'élection en la détachant de ses dimensions fondatrices. Ce qui a rendu l'observateur moderne largement aveugle sur les façons d'élire et de se faire élire, sur le rôle de l'histoire et des groupes sociaux dans la politique électorale, sur la dimension culturelle des formats du vote, sur les liens entre norme et déviance, etc. Quelques alternatives ont bien été ouvertes. Que l'on songe au débat lancé par Walter D. Burnham sur les nouveaux standards électoraux qui se sont imposés depuis l'adoption de l'*Australian ballot*, et cela au nom d'une « démocratie

de qualité<sup>1</sup> ». Ou à l'enquête de Richard P. Mac Cormick, *The History of Voting in New Jersey 1664-1911*<sup>2</sup>, consacrée au développement de la « machinerie électorale », aux influences qui se sont exercées en faveur de l'adoption de tel ou tel système ou aux raisons de la complexité croissante des procédures de désignation. En somme, aux codes associés au « gouvernement de la conduite des élections<sup>3</sup> ». Il n'en demeure pas moins que les dispositifs matériels et symboliques qui encadrent l'expression des suffrages demeurent aujourd'hui peu interrogés, surtout en comparaison de l'attention très soutenue qu'ils pouvaient susciter au début du xx<sup>e</sup> siècle ou même dans l'entre-deux-guerres<sup>4</sup>.

C'est dire l'intérêt du regain d'attention que suscite l'étude de ces formats et formalités de vote. Alors que certains imaginent déjà la possibilité d'un vote par téléphone, par carte magnétique ou sur le

---

1. « *The Changing Shape of the American Political Universe* », *American Political Science Review*, 59 (3), 1965, p. 7-28. Ou J. G. Rusk, « *The Effect of the Australian Ballot Reform on Split-Ticket Voting: 1876-1908* », *American Political Science Review*, 64 (2), 1970, p. 1220-1238.

2. *New Brunswick (N. J.)*, *Rudgers University Press*, 1953.

3. *Sur les antécédents de cet art de gouvernement, voir la note d'E. B. Logan*, « *Conduct of Elections and Returns* », *American Political Science Review*, 22 (2), 1928, p. 365-368.

4. *Soit au titre de l'étude des services bureaucratiques spécialisés dans l'organisation matérielle des scrutins comme avec J. H. Harris*, *Election Administration in United States*, *Washington (D. C.)*, *Brookings Institution*, 1934 ; ou *J. G. Kerwin*, « *Electoral Administration in Chicago* », *American Political Science Review*, 21 (4), 1927, p. 830-834 (*des travaux qui fournissent d'observations ethnographiques*). *Soit au titre de l'examen d'un mouvement réformateur particulier comme le mouvement pour le raccourcissement du bulletin présidentiel (short ballot) avec les travaux de politistes de formation juridique comme L. E. Aylsworth, A. Luddington ou Ch. C. Binney.*

*World Wide Web* de la communication électronique, le point vaut d'être rappelé. La force des dispositifs d'expression et de dénombrement des « opinions » dépend de relations multiples. Elle s'établit dans l'interaction entre des règlements, eux-mêmes ouverts à des usages socialement différenciés et les savoir-faire engagés dans l'opération du vote. C'est au croisement de ces formes et de ces pratiques que se situe l'importance des instruments du vote. À ce croisement que se découvre l'enjeu véritable des conventions qui spécifient l'usage de l'urne, du bulletin ou de l'écran tactile comme procédure légitime de désignation politique.

Le vocabulaire électoral en porte témoignage. Un seul exemple : le terme « suffrage ». Il désigne originellement un tesson de poterie servant à exprimer un vote favorable (*suffragium*). Il signale par la suite un souhait d'intercession adressé aux saints, puis une revendication de légitimité, enfin un ensemble d'attributs légaux associés à la production d'un verdict collectif reliant une décision à une délibération. Autant de sédimentations sémantiques qui éclairent un processus : celui par lequel le vote comme expérience rituelle, activité sociale et politique, est devenu le territoire autant que le répertoire de la démocratie moderne. C'est pour comprendre les ressorts d'une telle histoire qu'a été réalisé cet ouvrage. Il rassemble les résultats de plusieurs enquêtes menées et publiées depuis une quinzaine d'années. Un recueil d'articles constitué pour divulguer un savoir auparavant réservé au public des revues savantes, sinon aux lecteurs d'actes de colloques ou de séminaires de recherche. Outre la volonté de donner une visibilité à des textes aujourd'hui éparpillés, voire difficiles à trouver, ce recueil entend proposer un premier bilan de ce que peut apporter la sociologie historique lorsqu'elle est appliquée à l'un des objets canoniques de la science politique : les élections. D'où son fil directeur : prendre au sérieux la dimension proprement matérielle des opérations électorales.

## La politisation des formes

Organiser le dispositif d'une élection, ce n'est pas seulement en arrêter le protocole juridique ou technique. C'est aussi prévoir et encadrer la manière dont au cœur de l'acte de vote se rencontrent compétence sociale et instrumentation politique. S'il en est ainsi, c'est parce que les dispositifs d'expression utilisés – modes de scrutin, tracé des circonscriptions, équipements de vote, listes électorales, etc. – influent sur les résultats des élections. Et d'abord sur les conditions dans lesquelles chaque technologie se révèle capable de mobiliser le corps électoral. Comment en douter ? L'examen des pratiques qui façonnent socialement le rapport aux instruments électoraux peut bel et bien ouvrir la voie à un renouvellement de la « science du vote ». À la condition d'envisager en continuité – et non pas de façon séparée – les conditions et les fonctions de chaque technologie de vote. De rapporter leurs réquisits sociaux aux transformations et tensions qui affectent l'espace proprement politique des luttes électorales.

La sociologie historique des technologies électorales est née de cette assurance. De l'idée que les « performances » des équipements électoraux (urnes, isoloirs, etc.) sont moins le résultat de propriétés endogènes que des rapports sociaux et partisans qui les instrumentent. Les dispositifs matériels du vote ne restent donc pas inertes. Mis en forme à des fins fonctionnelles, ils viennent infléchir les pratiques des votants. Et déjà parce qu'ils modifient le système de compétences requises pour s'acquitter de son devoir civique. S'ils le font, c'est toutefois dans les limites des règles retenues pour garantir l'égalité d'accès des électeurs ou l'indépendance du geste électoral. Dans les limites aussi de la dimension rituelle propre à l'institution électorale.

Car là est l'un des enseignements de nos investigations empiriques : il existe une étroite interaction entre la matérialisation des opérations électorales, leur inscription spatiale et la ritualisation sociale qui accompagne depuis l'origine l'acte de délégation électorale. Parce que l'acte de vote est une « activité constitutive d'identités » (pour reprendre une expression d'Alessandro Pizzorno), il importe de prendre la mesure du système de contraintes, de postures, de croyances, auquel incline chaque dispositif. C'est dans cette contrainte comportementale qu'il faut voir la première fonction du rituel électoral : accomplir un acte épousant une scénographie spécifique. La codification juridique de cet acte renforce sa dimension contraignante. Ayant accompagné la pacification du lieu de vote, elle s'inscrit dans un processus, plus général, de civilisation des mœurs.

L'apprentissage du vote se double d'une volonté pédagogique. Elle génère une véritable « orthopédie sociale », pour reprendre l'expression d'Alain Garrigou, cela au nom de la nécessité de récuser certaines pratiques nées d'un passé sans âge. Faut-il le rappeler : pour remplir sa fonction, le rituel électoral comporte une structure dramatique. Découpée en épisodes ordonnés (l'appel des électeurs, l'accomplissement du vote, le décompte des suffrages, la proclamation des résultats), celle-ci culmine avec la remise d'une « voix » dans les mains du président de bureau, puis, en France à partir de 1913, par l'introduction d'une enveloppe dans une urne. Magie sociale d'un acte censé métamorphoser l'individu (enraciné socialement et culturellement) en citoyen apte à prendre en considération l'intérêt général.

Le désir de rationaliser les comportements politiques va également de pair avec la forclusion de la violence. La salle de vote peut être, de ce point de vue, considérée comme une sorte de laboratoire civique. Elle fut à l'origine d'un renforcement de la contention de cette vie pulsionnelle et affective étudiée par Norbert Elias sur la longue

durée. L'espace électoral a été le centre d'un procès de diffusion de certaines typifications comportementales (« le bon citoyen ») qui se sont progressivement imposées au reste de l'espace social. Une gestuelle par laquelle l'individu devient un autre (le citoyen) sans cesser, tout à fait, d'être du monde et sans abandonner tous les stigmates de sa condition. C'est tout l'intérêt d'une démarche de micro-sociologie historique que d'en rendre compte.

Le geste électoral n'existe pas *a priori* : il s'édicte dans le mouvement même par lequel se construit sa légitimité sociale. De par les symboles et les représentations qu'il met en scène, ce geste mobilise les valeurs dominantes des sociétés démocratiques : la nation, la souveraineté, le peuple, l'opinion publique, l'intérêt général, soit un ensemble de catégories abstraites que le moment électoral objective et fait exister comme allant de soi. De la même manière que le drapeau national, le vote agrège symboliquement des vies qui ont peu en commun, en les attachant à des orientations politiques (un sigle partisan, une figure de candidat). Une façon d'affirmer la présence d'une communauté de destin. L'agrégation des opinions, le soir de l'élection, « révèle » l'existence d'une communauté politique. Mieux : elle rend possible et pensable une « solidarité sans consensus ».

Le rituel crée ainsi un vocabulaire spécifique : celui des nombres électoraux avec leur cohorte de ratios et de pourcentages, des abstractions arithmétiques qui réussissent à produire un ressort politique, celui de la délégation par laquelle se constitue le gouvernement représentatif. Voter, c'est ainsi non seulement se rassembler dans un collège électoral dont les frontières imaginaires se confondent avec celles de la communauté nationale, c'est aussi « faire groupe », constituer une « majorité », rassembler un « électorat », prendre « corps ». « Moment d'effervescence collective », pour reprendre une expression chère à Émile Durkheim, l'élection devient le creuset

d'une division du travail opposant des professionnels à des profanes politiques. Organisé par l'État (qui contrôle le calendrier électoral et convoque les électeurs), le vote « capte » (l'expression est empruntée à Benjamin Ginsberg) les citoyens et tend à constituer historiquement l'un des principaux rites d'intégration civique.

## Derrière le chiffre du vote

On le devine déjà : un résultat de vote n'est jamais déterminé objectivement. Ce verdict n'est qu'une approximation instrumentale corrigée par des procédures légales. De façon générale, la crédibilité d'un résultat électoral n'est pas liée au degré d'exactitude des procédés qui ont servi à le produire mais à la reconnaissance que lui accordent les compétiteurs. Négliger l'incidence de ce processus – celui de la *certification électorale* – reviendrait à faire du corps électoral une variable indépendante. À le faire passer pour une réalité s'offrant à la mesure comme un ensemble aux contours bien délimités. Un *objectivisme managérial* dont la sociologie historique du vote permet de subvertir nombre de prétentions.

Si les formats instrumentaux du vote, qu'ils soient juridiques ou matériels, objectivent les formes de la compétition, ils ne rendent nullement compte de ses conditions d'émergence ou de fonctionnement. C'est pourquoi il importe de ne céder ni aux sirènes de l'« expertise » technicienne ni à celles du positivisme managérial : les technologies de vote ont une histoire. Et celle-ci est inséparable des rapports de force partisans, inséparable aussi des rapports sociaux qui se constituent ou se modifient à travers eux. C'est à l'aune de cette conviction scientifique que la critique du triomphalisme électoral des pays occidentaux peut devenir pertinente. Plus encore : qu'elle pourra s'ancrer dans le vécu singulier, celui où la

théorie est sans cesse mise à l'épreuve de l'expérience, celui où la démocratie n'est plus seulement un idéal ou une norme mais d'abord une pratique sociale.

Cette ligne de recherche a permis de constater l'écart qui sépare la prescription du discours normatif, notamment celui diffusé au sein du système scolaire, et le comportement réel du citoyen-électeur. Une précaution d'autant plus nécessaire que le vote est, depuis longtemps, devenu une opinion sans voix. Avec l'abandon du scrutin d'assemblée, l'élection n'est plus aujourd'hui une délibération collective mais une agrégation comptable. Protégée par un isolement, dissimulée dans une enveloppe, la voix de l'électeur ne franchit plus le seuil de l'urne. Transformée en « opinion », elle doit se contenter d'endosser un bulletin imprimé. Une manière de se soumettre aux interprétations des professionnels de la politique et des commentateurs attitrés des soirées électorales. C'est l'histoire de cette dépossession que racontent, en creux, plusieurs chapitres de ce livre.

Déconstruire le chiffre du vote, c'est plus que dissocier analytiquement l'acte de vote de son contenu. C'est restituer à la procédure électorale toute sa complexité sociale et historique. C'est tenter de rendre compte de ce qui se passe concrètement dans un bureau de vote le jour d'une élection. Comment le vote est-il alors envisagé ? À partir de la scène électorale (pour qui se déplace-t-on ? qui a gagné ?) ou du point de vue des modes d'appropriation différenciée dont il a fait l'objet ? En fait, les conditions d'accomplissement du geste électoral sont multiples. Multiples et lourdes d'effets. Pourtant, au-delà de sa diversité, l'acte de vote est considéré comme un acte « normal », c'est-à-dire comme une séquence d'activités routinisées. Donner sa voix est une opération désormais familière, à l'image d'ailleurs du lieu qui l'accueille. La force de cette habitude traduit le caractère institutionnel de l'activité électorale. Les règles

et les ressources engagées, de façon réursive, dans cette activité donnent une solidité et une fixité au vote.

Cette routinisation résulte, en fait, de l'encadrement dont bénéficie l'acte de vote. Il peut être, en effet, intéressant de concevoir les procédures mises en œuvre par les électeurs au moment du vote comme un ensemble regroupé dans un cadre social (selon une expression empruntée à Erving Goffman). Ce cadre donne sens à ce qui se passe dans le bureau de vote ; il joue un rôle d'initiateur : il amène l'électeur à concentrer son attention et lie l'acte présent à un passé pertinent. Il permet d'identifier les circonstances propres à l'activité électorale et à y répondre de façon appropriée. L'utilisation du cadre approprié enjoint le citoyen à se conformer à son rôle. Il lui permet de s'adapter à sa citoyenneté. Cette formalisation théorique offre également l'avantage d'insister sur l'importance des activités de cadrage qui doivent aider l'électeur à endosser la matrice comportementale pertinente. L'observation des moments d'ouverture et de fermeture du scrutin indique la fonction essentielle des rites les composant : mettre entre parenthèses l'usage habituel du lieu affecté au vote et inciter les électeurs à adopter une certaine gestuelle.

Cette observation confirme l'importance de la prise en compte du contexte dans lequel s'exprime le vote. On admettra aisément que toute activité sociale se déroule dans un environnement où il se passe d'autres choses qui n'ont rien à voir avec elle. L'acte de vote est ancré dans un contexte fait d'activités qui pour être proches les unes des autres n'en sont pas moins reliées de façon purement accidentelle. Le moment du vote occasionne ainsi une série de rencontres imprévues, de coprésences circonstancielle qui facilitent, d'une certaine façon, sa réappropriation par les électeurs. Il est ici encore bien difficile de considérer le rôle de l'électeur indépendamment de l'être social qui le remplit. Cette dimension relationnelle de l'activité électorale, cette imbrication forte entre le social et le politique

attestent de l'insertion de l'électeur dans une communauté de vie. Acte civique censé permettre une délibération individuelle et rationnelle, le vote est donc aussi une activité collective dont la dimension sociale reste prédominante. Acte politique censé exprimer une souveraineté abstraite, le vote est une activité territorialisée attestant de l'encastrement (au sens de Karl Polanyi) des interactions politiques dans les réseaux sociaux.

Parler de cadre pour l'activité électorale, c'est considérer que cette activité obéit à certaines règles et à certaines normes qui contraignent les électeurs à ajuster leurs modalités d'action. Proches en cela de la théorie de la structuration proposée par Anthony Giddens, nos études établissent que la citoyenneté électorale est en pratique à la fois habilitante (elle ouvre un espace de comportement susceptible de multiples usages socialement et localement différenciés) et contraignante (l'appréciation des bulletins de vote déposés par les électeurs traduit cette dimension coercitive : elle fixe les limites de validité imposées à une expression électorale faite de décence et de réserve). En un mot, la problématique de l'acte de vote présente l'avantage de ne pas réduire *a priori* le savoir – notamment pratique – reconnu aux acteurs sociaux et d'orienter les recherches vers des protocoles d'enquête permettant de rendre compte de ce savoir.

## Les savoir-faire électifs

En insistant sur les modalités pratiques de confection du bulletin de vote et sur les conditions juridiques de validation des opinions émises, cette recherche invite à reconsidérer l'ampleur des réquisits qui pèsent, dès l'origine, sur l'acte de vote. Dans cette perspective, le lieu où se déroule l'opération électorale, sa scénographie, les technologies qui en spécifient son déploiement périodique